

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22109983***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**06 SEP. 2022****Le Greffier**N° d'entreprise : **0860 065 049****Nom**(en entier) : **MONSOTEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**Adresse complète du siège : **ALLEE DES ERABLES 1, 6280 GERPINNES****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juillet 2022

L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissaire « F.C.G. REVISEURS D'ENTREPRISES » dont le représentant permanent désigné par le cabinet est Monsieur Steve LOTTIN (A02580) et ce pour une nouvelle durée de 3 ans venant à échéance lors de l'AGO de 2025.

Le montant de ses honoraires est fixé à 3.100,00 EUR HTVA par an, indexé annuellement.

MONSOTEL S.A.

Représentée par Bernard CAYMAN

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 15/09/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).